

# l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

## dans nos régions

### Une première au Québec

**VICTORIAVILLE** — L'École québécoise du meuble et du bois ouvré de victoriaville publiera une série de 29 manuels de référence en français portant sur les différentes matières enseignées à cette institution. Le premier livre sera écrit par M. André Guillemette, professeur en physique du bois. Sa préparation nécessitera un délai de trois ans et coûtera \$30,000. L'auteur utilisera principalement ses notes de cours et des références américaines et européennes. Jusqu'à maintenant, il n'existe aucun manuel français pour l'enseignement des techniques. L'école du meuble de Victoriaville, la première du genre au monde, a été implantée en 1968. Il en existe une en Colombie. Une autre pourrait être construite en Algérie. Dans les deux cas, l'institution de Victoriaville sert de modèle.

### Fin d'une grève

**PRINCEVILLE** — Les 60 employés (CSD) de la firme Produits nautiques Alcan, de Princeville, ont mis fin à une grève qui durait depuis un mois, en paraphant un nouveau contrat de travail pour une période de deux ans. L'entente accorde des hausses salariales horaires de \$0.40 (1er novembre 1978), de \$0.10 le 1er avril 1979, et de \$0.40 le 1er novembre 1979. L'entreprise construit les bateaux Peterborough et Princecraft.

### Théâtre

**DISRAËLI** — Le Théâtre populaire du Québec présentera à l'auditorium de l'école polyvalente de Disraëli, demain le 23 janvier, "Cet animal étrange", une comédie sentimentale de Gabriel Arout. Les principaux comédiens seront Albert Millaire, Monique Miller, Claude Prigent, Maryse Pelletier et Mario Rodrigue.

### Projet de \$500,000

**PRINCEVILLE** — Les frères Jean-Marie et Yvon Girouard, de Princeville, sont à relocaliser leur marché d'alimentation dans un édifice de 116 x 70' actuellement en construction à l'angle des rues Saint-Jacques et Saint-Jean-Baptiste. Ce projet nécessitera un investissement de près de \$500,000.

Les travaux seraient achevés pour le début d'avril.

### Trop de blessés

**THETFORD MINES** — Le nombre de personnes tuées ou blessées dans des accidents de la route survenus dans le territoire desservi par la Sûreté du Québec, du bureau de Thetford Mines, a augmenté sensiblement en 1978 par rapport à 1977, passant de 46 à 77. Si le nombre de blessés a plus que doublé, celui des décès a diminué de 12 à 4. Le nombre des accidents a subi une hausse de 40, atteignant 453. Le rapport annuel du sergent Robert Lacasse mentionne une augmentation de 1,600 émissions de billets de contraventions, une distribution de 6,936 avis de 48 heures par rapport à 2,844 l'année précédente. Les policiers ont vérifié également 12,780 véhicules comparativement à 3,337 en 1977. Il y a eu aussi 29 délits de fuite, six assauts sexuels, 55 vols perpétrés avec effraction (20 de plus qu'en 1977), 17 disparitions et six morts suspectes. Les effectifs du corps policier ont été augmentés en 1978. Maintenant, ils se composent de cinq équipes de quatre hommes.

### Dixième anniversaire

**VICTORIAVILLE** — La Caisse d'entraide économique des Bois-Francis célèbre cette année son dixième anniversaire de fondation. Elle compte 6,000 membres et possède un actif de \$21,196,296 et un capital social souscrit de \$22,797,938. Depuis sa création, l'organisme a consenti 364 prêts commerciaux et industriels pour une valeur de \$17,466,317, ainsi que 324 prêts hypothécaires résidentiels totalisant \$7,060,353, ainsi que 1,273 autres prêts divers représentant une valeur de \$3,599,065.

### Nouvelle convention

**HAUTERIVE** — Une nouvelle convention collective de travail est intervenue entre Les Liqueurs douces de Hauterive Inc. et leurs huit employés de Hauterive. Ces salariés appartiennent au Syndicat national du commerce de la Côte-Nord affilié à la CSN. Le nouveau texte couvre la période du trois janvier 1979 au deux janvier 1982, selon une dépêche du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec.

## Création d'un Office de commercialisation du poulet

# Une mesure longtemps attendue

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-GEORGES** — "La mise en place d'un Office national de commercialisation du poulet aidera grandement à sauvegarder l'industrie de la volaille au Québec où les producteurs

ont plus de \$100 millions d'investis en facilités de production."

C'est ce qu'affirme, M. Marcel Gaulin, secrétaire du Syndicat des producteurs de volailles de la région de Québec-Sud (UPA), à l'issue d'une réunion

de l'exécutif tenue à Ville Saint-Georges de Beauce.

"Quoique les producteurs de volailles soient satisfaits de la décision prise récemment par le gouvernement fédéral en ce qui regarde la mise en place d'un Office de commercialisation du poulet, a ajouté M. Gaulin, on ne doit pas oublier qu'une telle prise de position était attendue et défendue depuis plusieurs années".

Comme l'a souligné notre informateur, "l'Office de commercialisation du poulet aura comme rôle principal de fixer les objectifs nationaux de production et devra élaborer une formule de fixation des coûts de production qui servira aux organismes provinciaux dans la détermination des prix".

"De plus, a-t-il dit, le Canada pourra enfin établir des contrôles à l'importation et favoriser un programme de gestion des approvisionnements tel que préconisé par les producteurs agricoles du Québec depuis plus de 10 ans".

Toujours d'après Marcel Gaulin, "un Office national est une suite logique à une structure de mise en marché ordonnée, comme le sont les plans conjoints au Québec".

### Des cours

Comme par les années passées, le Service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire régionale

Chaudière offre des cours à temps plein aux agriculteurs du territoire de la région de Québec-Sud.

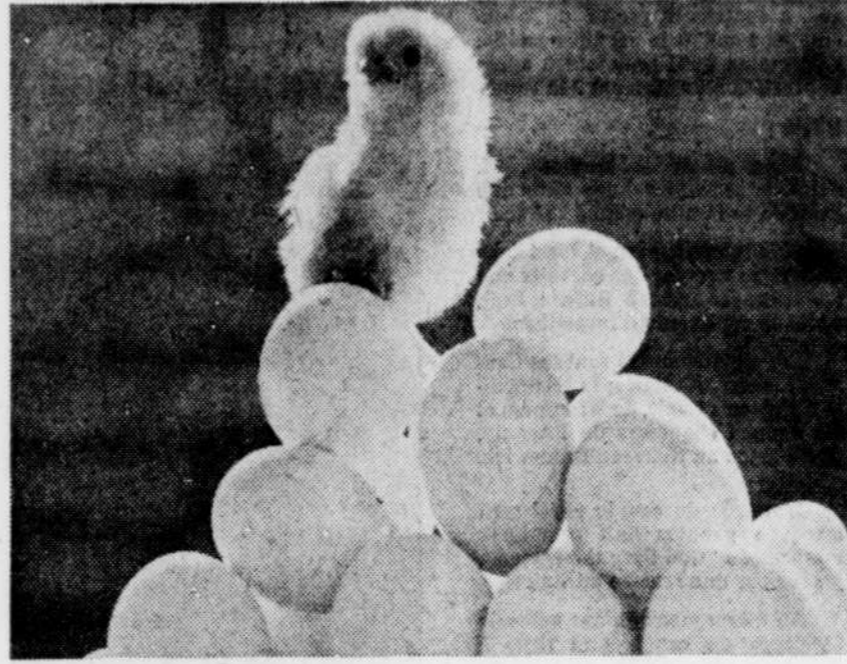
Ces programmes sont d'ailleurs offerts par toutes les commissions scolaires régionales de la région Est du Québec.

Selon M. Camille Rodrigue, responsable du service d'éducation à la Fédération de l'UPA de Québec-Sud, "ces cours subventionnés par le Centre de main-d'œuvre du Canada donnent l'occasion aux agriculteurs qui le désirent de se perfectionner et d'acquérir des connaissances connexes à leur profession".

"Ce besoin de formation en agriculture, dit-il, croît à chaque année par la mise en place de nouvelles techniques de production, ainsi que par l'implantation et l'application de nouvelles politiques agricoles".

Afin de répondre à ce besoin de formation toujours grandissant, les commissions scolaires régionales offrent cette année plusieurs cours aux agriculteurs qui veulent parfaire leurs connaissances en machinerie agricole, construction de ferme, etc.

Les agriculteurs intéressés à suivre l'un de ces cours, fait remarquer M. Rodrigue, doivent communiquer sans tarder avec le bureau régional de l'UPA, ou s'adresser directement à leur commission scolaire régionale, service de l'enseignement aux adultes.



Les investissements des producteurs de volailles du Québec dépassent les \$100 millions.

## Le député Ouellette vante les mérites du zonage agricole pour les villes

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — Fort préoccupé des problèmes auxquels sont confrontés quotidiennement les gouvernements municipaux, l'ex-maire de Ville Saint-Joseph, M. Adrien Ouellette, député PQ de Beauce-Nord, parle du zonage agricole comme "d'un instrument privilégié pour la planification des règlements de zonage des municipalités".

Tout en admettant qu'il est fort probable que la loi sur la protection des terres arabes s'extensioonne à un certain moment à toutes les régions du Québec, le député Ouellette a affirmé au SOLEIL "que la loi sur le zonage agricole aura l'immense mérite de conserver en agriculture nos rares terres arabes

et d'empêcher à l'avenir le développement domiciliaire sauvage".

"Ainsi dit-il, en obligeant les municipalités à présenter à la Commission de contrôle des terres agricoles, un plan de la zone agricole permanente de son territoire, la loi sur le zonage agricole force les municipalités à circonscrire les zones de développement domiciliaires, commerciales et industrielles".

D'après le député de Beauce-Nord, "ces zones doivent faire l'objet d'accord ou de refus de la part de la Commission et si accepté, ce plan de zonage devient un outil privilégié pour contrer les abus de certains développeurs ou individus".

"Quelle municipalité n'a pas vu ses zones limitrophes se développer pendant que les citoyens du village devaient continuer à supporter seuls les coûts toujours plus élevés de l'infrastructure municipale?" a ajouté Adrien Ouellette.

Sous prétexte de payer moins de taxes, a déclaré M. Ouellette, "le développement s'est effectué aux limites extérieures des villes, laissant inutiliser des larges portions de territoire pourtant déjà munies de tous les services, sans compter que ses développements hors municipalités ont créé des problèmes

environnementaux très coûteux à solutionner".

"Si riche soit-elle, a-t-il dit, aucune collectivité ne peut se permettre le luxe d'investir des millions à la solutions de situations abusives impliquant une multitude de petits développements à faible densité de population".

### Peu de sols

Même si le territoire du Québec est immense, a expliqué le député de Beauce-Nord, "il ne faut pas oublier que les sols propres à l'agriculture ne représentent que le 1/6 de tout le territoire québécois et cela est attribuable dit-il, aux développements extra municipaux qui ont grugé de façon dangereuse dans le patrimoine agricole du Québec".

Selon M. Adrien Ouellette, "le pire, c'est que le 1/3 de ces terres sont situées dans les régions de basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais là où le développement est le plus actif".

Le député de Beauce-Nord a conclu ses remarques en affirmant "qu'au rythme où allait les choses, le Québec se dirigeait vers une dépendance accrue de son auto-suffisance alimentaire puisque déjà cette dernière se limitait à 60 pour 100 avant l'adoption du projet de loi".



Le Soleil, André Bellefleur  
M. Adrien Ouellette, député péquiste de Beauce-Nord.

**externat st-jean eudes**

cours secondaire pour garçons et filles

## inscrivez-les tôt

École privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation

demandez à recevoir notre dépliant d'informations

2350, Avenue du Colisée, Québec, G1L 3Z9

Tél.: 522-0606 / 522-0646

## Qui peut mieux que vous préparer votre boisson favorite?

Nous avons toujours eu beaucoup à offrir: le transport gratuit aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel, le stationnement gratuit et le fait d'être situé à seulement quelques minutes des principales autoroutes. Et maintenant, nous avons ajouté un service unique à des miles à la ronde: un bar-réfrigérateur libre-service dans chaque chambre. Désormais, le travail terminé, vous pourrez vous servir votre consommation préférée, déguster des spécialités françaises, danser, relaxer dans notre piscine chauffée à l'année et ensuite retourner dans votre chambre pour regarder sur notre circuit fermé de cinéma ce film en français ou en anglais que vous voulez voir depuis longtemps. Comme vous voyez, nous avons tout ce que les meilleurs hôtels du centre-ville peuvent vous offrir. Et, en plus, l'aéroport.

Montréal Aéroport

Notre nom dit tout.

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyage, n'importe quel hôtel Hilton ou du C&I, ou encore avec le service de réservations Hilton. Renseignez-vous au sujet du plan familial Hilton pour les enfants de tout âge.

### AVIS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA CAISSE POPULAIRE DE QUEBEC-EST.

L'ASSEMBLEE générale annuelle de la Caisse populaire de Québec-Est aura lieu le mercredi 24 janvier 1979, à 20h.00, à l'Hôtel Holiday Inn, de St-Roch, Québec.

Les buts de cette assemblée sont la reddition des comptes et l'élection de nouveaux officiers. L'assemblée générale devra également se prononcer sur la modification du nom de notre caisse qui est la suivante:

Caisse populaire Québec-Est  
au lieu de  
Caisse populaire de Québec-Est

Tous sont cordialement invités.

YVAN CARON  
Secrétaire

## Fiducie du Québec

### dépôts garantis

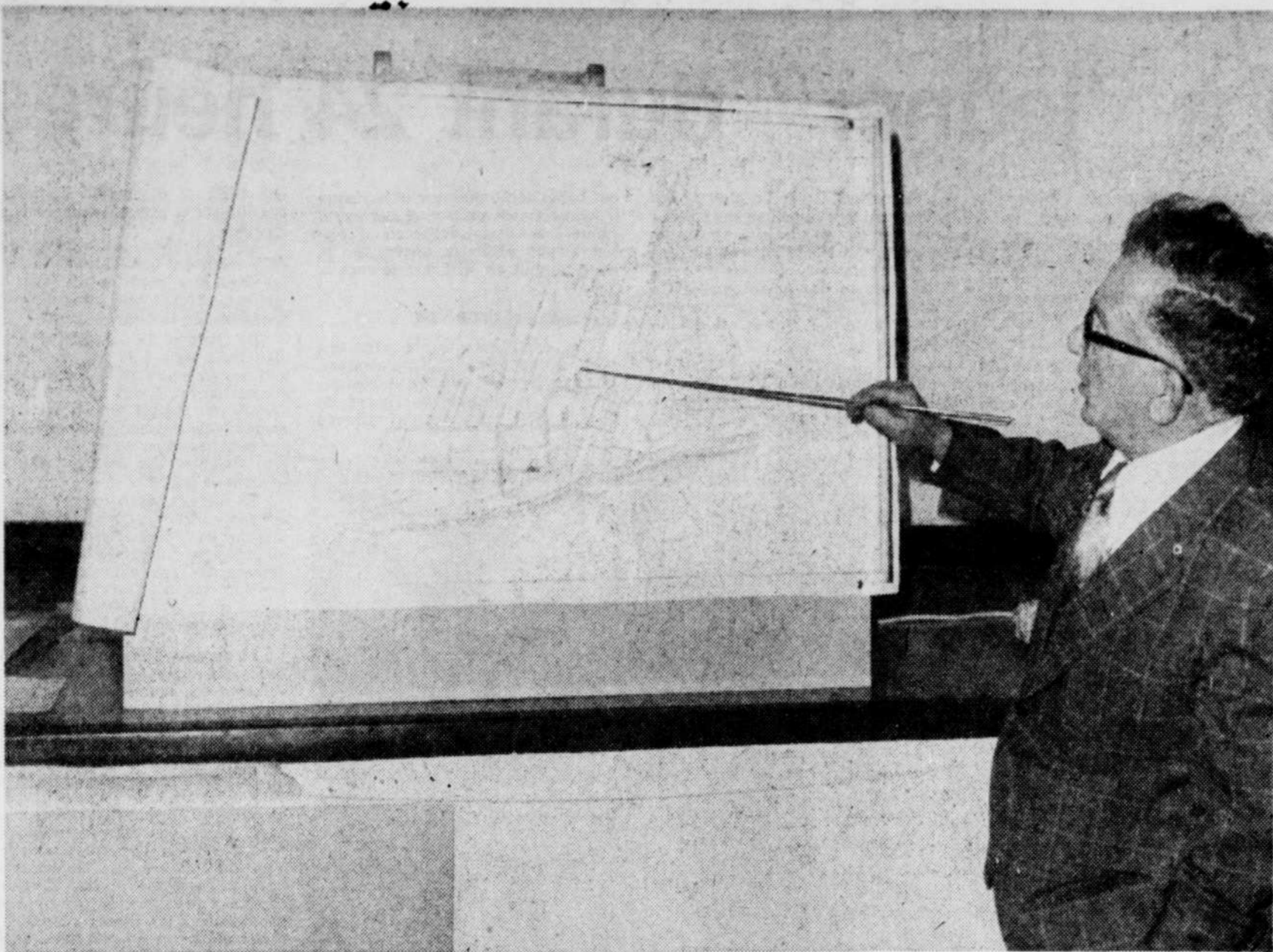
# 10 1/4

- Dépôt initial minimum \$1 000
- 5 ans, intérêts payés annuellement

Taux sujet à changements sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

Pour information:  
Complexe Centre-Ville Ste-Foy  
2600, boul. Laurier (418) 653-9270  
extérieur sans frais 1-800-361-6840

La Fiducie du Québec...  
pour un choix de modes d'épargne



## La Société d'histoire de Lévis procède à son premier recrutement

par Gilles PEPIN

**LEVIS** — La Société d'histoire régionale de Lévis, qui compte pas moins de 60 membres, a inauguré, la semaine dernière, sa première campagne de recrutement.

Le lancement de cette campagne a été fait par la présidente fondatrice, Mme Edith Labarre, à l'occasion d'une assemblée mensuelle où le conférencier était M. Marcel Léveillé, un ingénieur forestier qui a accumulé d'intéressants documents sur l'histoire de la région.

M. Léveillé, par exemple, a montré des anciens plans de la seigneurie de Lauzon. Il exhiba de nombreux autres plans ainsi que des photographies anciennes.

Ce conférencier rappela la très brève existence de la ville d'Aubigny, une appellation qui avait été donnée par Sieur Caldwell, en 1856, alors qu'il était receveur général de la province. Le territoire concerné devait évidemment s'appeler ville de Lévis, en 1861, grâce à Mgr Déziel, alors que celui-ci était curé de la paroisse Notre-Dame de Lévis.

### Beaux documents

Bien que la société d'histoire régionale de Lévis ne tienne officiellement que sa première campagne de recrutement, elle a néanmoins accumulé déjà de beaux documents et elle en donne des copies à chacun des adhérents. Ses fondateurs effectuent des recherches depuis deux ans, soit depuis la mise sur pied du comité provisoire.

Dans la brochure qui est remise

aux nouveaux membres, par exemple, on trouve un résumé du travail accompli par cette société d'histoire, plusieurs cartes historiques, des documents rappelant l'énorme travail accompli par Mgr Déziel, la vie de Guillaume Couture, premier colon et de sa femme Anne Aymard; puis on y ajoute une courte biographie de Pierre-Georges Roy, ancien archiviste de la province, historien célèbre, que la Société d'histoire de Lévis a désigné comme son parrain.

Le premier objectif de la société est de "grouper toutes les personnes intéressées à l'histoire régionale de Lévis et désireuses de participer à des rencontres, des études, des recherches et autres activités en vue de mieux connaître l'histoire de la région de Lévis".

Les personnes intéressées à devenir membres n'ont qu'à payer une cotisation annuelle de \$5 qu'elles peuvent adresser à la société d'histoire, case postale 1,303, station Notre-Dame, à Lévis.

### 125ème à Saint-Romuald

Comme la Société d'histoire régionale de Lévis s'intéresse à tout le territoire du comté de Lévis, elle tient ses réunions en divers endroits. La prochaine assemblée, par exemple, aura lieu à Saint-Romuald, où il sera surtout question du 125ème anniversaire de fondation de cette localité. Des fêtes sont actuellement en préparation pour souligner cet événement à Saint-Romuald. L'assemblée de la société d'histoire aura lieu à 20 heures, le 6 février, dans la salle de la sacristie.

L'histoire nous apprend que Mgr Joseph-David Déziel fut le fondateur de la ville de Lévis, en 1861, alors qu'il était curé de la paroisse Notre-Dame de Lévis depuis onze ans. Mais, juste auparavant, ce territoire devait s'appeler la ville d'Aubigny, selon une décision de Sieur Caldwell, alors receveur

général de la province. Sur la vignette ci-dessus, M. Marcel Léveillé, ingénieur forestier intéressé à l'histoire régionale, exhibe une carte datée de 1856 et représentant la ville d'Aubigny, une appellation qui n'a en effet existé que très peu de temps.

## Rivière-du-Loup et Saint-Patrice sont en guerre

par Réal LABERGE

**RIVIÈRES-DU-LOUP** — Les tensions sont fréquentes entre les conseils municipaux de la ville de Rivière-du-Loup et de la municipalité de Saint-Patrice.

Une dénonciation faite récemment par le conseiller Gilbert Pelletier, de la ville, semble devoir faire éclater une guerre ouverte.

À la dernière réunion du conseil de ville, le conseiller Gilbert Pelletier s'est lancé dans une violente sortie contre "d'obscures personnes influentes, qui recourent au chantage", pour empêcher la municipalité de Saint-Patrice de continuer sa contribution financière à la Commission de promotion industrielle régionale.

Dans son intervention, M. Pelletier a précisé que le commissaire industriel, M. André Joncas, a essuyé un refus à sa récente demande verbale réclamant le paiement, par la municipalité de Saint-Patrice, de sa contribution de l'année 1978.

Ce refus, a signalé le conseiller de Rivière-du-Loup, a été signifié au

commissaire industriel par le secrétaire-trésorier de Saint-Patrice, M. Adrien Sénéchal, avec l'explication que la contribution concernée "était remise en question".

Et le motif invoqué, c'est que la ville de Rivière-du-Loup n'a pas appuyé un nouveau tracé d'une voie d'accès à la papeterie F.F. Soucy, comme l'avait proposé Saint-Patrice.

### Organisme non engagé

"Tout le monde sait que la Commission de promotion industrielle régionale se garde bien d'intervenir dans toute divergence d'opinion entre les municipalités membres", a rappelé le conseiller Pelletier, en insistant sur le

fait que le rôle de l'organisme ne consistait qu'à s'occuper de l'intérêt général du territoire, pour la mise en place de structures de développement industriel et commercial.

À son avis, le plus intrigant en cette histoire, c'est que le maire de Saint-Patrice, M. Lucien Gagnon, a participé pendant toute la dernière année aux réunions et décisions de l'exécutif de la Commission industrielle. En outre, au début de 1978, selon M. Pelletier, le conseil municipal de Saint-Patrice a confirmé par résolution son appartenance à cet organisme régional.

Dans les circonstances, le refus de Saint-Patrice de contribuer sa quote-part intervient en un moment d'autant plus inopportun que la région fait présentement face à des événements

très importants, dans son développement économique.

### Vive riposte

Le secrétaire-trésorier de Saint-Patrice, M. Sénéchal, a vivement riposté, à cette attaque du conseiller de Rivière-du-Loup.

"Je trouve tout simplement déplorable, a-t-il déclaré au SOLEIL, que M. Pelletier se soit permis une telle intervention sur le dos d'un fonctionnaire qui ne peut que transmettre les décisions du conseil, plutôt que de s'en prendre à ses semblables en autorité, qui prennent les décisions".

Si le conseiller de Rivière-du-Loup avait pris les informations pertinentes,

avant de se lancer ainsi dans de la basse politique, a remarqué M. Sénéchal, il aurait été informé des précisions suivantes.

D'abord que par voie de résolutions dûment adoptées, le conseil de Saint-Patrice s'est retiré de l'entente de participation à la Commission industrielle, en 1977, après avoir payé une cotisation annuelle de \$4,400.

Que pour l'année 1978, la municipalité de Saint-Patrice a offert une contribution de \$1,000, "sur base volontaire", mais illégale, pour une municipalité.

Que pour l'année 1979, les prévisions

budgétaires qu'il a personnellement inscrites au budget de Saint-Patrice ont été "coupées" par le conseil municipal.

Que si on fait tellement état du retrait de Saint-Patrice de la Commission industrielle, c'est que cet organisme peut y perdre quelque \$10,000 en subventions gouvernementales, étant donné que la subvention du ministère de l'Industrie et du Commerce est égale à celle des municipalités en cause.

Que la contribution des municipalités a été doublée, pour 1979, de \$2 à \$4 par capita, soit donc à \$8,000, dans le cas de la population de 2,200 âmes de la municipalité de Saint-Patrice.

H.R. ouvert vendredis jusqu'à 21h.

# Solde de janvier chez Holt Renfrew

## 33 1/3 %

### sur nos fourrures de haute qualité

### LES SEULES QUE NOUS VENDONS.

Chez Renfrew, nous ne stockons pas de fourrures d'une saison à l'autre. Nous préférons vous les offrir au plus bas prix possible. Nos soldes sont authentiques. Et imbattables. Uniquement des modèles de nos collections. Dernière mode et haute qualité.

PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS! PAS D'ACHATS TÉLÉPHONIQUES OU SUR APPROBATION.

TOUTES LES VENTES SONT DEFINITIVES.

# HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

2 hrs station, gratuit, Parc-Autos, Place de l'Hôtel de Ville



**MARCEL R. LAROCHELLE**  
ASSUREUR-VIE

\$100,000 assurance temporaire renouvelable annuellement jusqu'à 70 ans. Prime annuelle initiale.  
25 ans \$165, 30 ans \$172, 35 ans \$233,  
40 ans \$326, 45 ans \$480, 50 ans \$753.  
LA FAMILIALE, ASS-VIE — 653-4062  
Représentants licenciés demandés.



EN 1979

là t'es en voiture!

SPECIAL DE LA MAISON CETTE SEMAINE



MONTE CARLO 1979

Unité 2424 Spécial

\$6,868

Plan de protection continue



ROCH GRONDIN

**ROGER BARRE**

1006, DE LA CANADIÈRE, QUÉBEC, 629-3331  
VENTE ET LOCATION  
Ouvert tous les jours de lundi au vendredi, de 9h à 21h30.

# le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint

## dans nos régions

### Une première au Québec

VICTORIAVILLE — L'École québécoise du meuble et du bois ouvré de victoriaville publiera une série de 29 manuels de référence en français portant sur les différentes matières enseignées à cette institution. Le premier livre sera écrit par M. André Guillemette, professeur en physique du bois. Sa préparation nécessitera un délai de trois ans et coûtera \$30.000. L'auteur utilisera principalement ses notes de cours et des références américaines et européennes. Jusqu'à maintenant, il n'existe aucun manuel français pour l'enseignement des techniques. L'école du meuble de Victoriaville, la première du genre au monde, a été implantée en 1968. Il en existe une en Colombie. Une autre pourrait être construite en Algérie. Dans les deux cas, l'institution de Victoriaville sert de modèle.

Les travaux seraient achevés pour le début d'avril.

### Trop de blessés

THETFORD MINES — Le nombre de personnes tuées ou blessées dans des accidents de la route survenus dans le territoire desservi par la Sûreté du Québec, du bureau de Thetford Mines, a augmenté sensiblement en 1978 par rapport à 1977, passant de 46 à 77. Si le nombre de blessés a plus que doublé, celui des décès a diminué de 12 à 4. Le nombre des accidents a subi une hausse de 40, atteignant 453. Le rapport annuel du sergent Robert Lacasse mentionne une augmentation de 1.600 émissions de billets de contraventions, une distribution de 6.936 avis de 48 heures par rapport à 2.844 l'année précédente. Les policiers ont vérifié également 12.780 véhicules comparativement à 3.337 en 1977. Il y a eu aussi 29 délits de fuite, six assauts sexuels, 55 vols perpétrés avec effraction (20 de plus qu'en 1977), 17 disparitions et six morts suspectes. Les effectifs du corps policier ont été augmentés en 1978. Maintenant, ils se composent de cinq équipes de quatre hommes.

### Fin d'une grève

PRINCEVILLE — Les 60 employés (CSD) de la firme Produits nautiques Alcan, de Princeville, ont mis fin à une grève qui durait depuis un mois, en paraphant un nouveau contrat de travail pour une période de deux ans. L'entente accorde des hausses salariales horaires de \$0.40 (1er novembre 1978), de \$0.10 le 1er avril 1979, et de \$0.40 le 1er novembre 1979. L'entreprise construit les bateaux Peterborough et Princecraft.

### Théâtre

DISRAËLI — Le Théâtre populaire du Québec présentera à l'auditorium de l'école polyvalente de Disraëli, demain le 23 janvier, "Cet animal étrange", une comédie sentimentale de Gabriel Arout. Les principaux comédiens seront Albert Millaire, Monique Miller, Claude Prigent, Maryse Pelletier et Mario Rodrigue.

### Projet de \$500,000

PRINCEVILLE — Les frères Jean-Marie et Yvon Girouard, de Princeville, sont à relocaliser leur marché d'alimentation dans un édifice de 116' x 70' actuellement en construction à l'angle des rues Saint-Jacques et Saint-Jean-Baptiste. Ce projet nécessitera un investissement de près de \$500.000.

### Dixième anniversaire

VICTORIAVILLE — La Caisse d'entraide économique des Bois-Francis célèbre cette année son dixième anniversaire de fondation. Elle compte 6.000 membres et possède un actif de \$21.196.296 et un capital social souscrit de \$22.797.938. Depuis sa création, l'organisme a consenti 364 prêts commerciaux et industriels pour une valeur de \$17.466.317, ainsi que 324 prêts hypothécaires résidentiels totalisant \$7.060.353, ainsi que 1.273 autres prêts divers représentant une valeur de \$3.599.065.

### Nouvelle convention

HAUTERIVE — Une nouvelle convention collective de travail est intervenue entre Les liqueurs douces de Hauterive Inc. et leurs huit employés de Hauterive. Ces salariés appartiennent au Syndicat national du commerce de la Côte-Nord, affilié à la CSN. Le nouveau texte couvre la période du trois janvier 1979 au deux janvier 1982, selon une dépêche du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec.

## Création d'un Office de commercialisation du poulet

# Une mesure longtemps attendue

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — "La mise en place d'un Office national de commercialisation du poulet aidera grandement à sauvegarder l'industrie de la volaille au Québec où les producteurs

ont plus de \$100 millions d'investis en facilités de production."

C'est ce qu'affirme, M. Marcel Gaulin, secrétaire du Syndicat des producteurs de volailles de la région de Québec-Sud (UPA), à l'issue d'une réunion

de l'exécutif tenue à Ville Saint-Georges de Beauce.

"Quoique les producteurs de volailles soient satisfaits de la décision prise récemment par le gouvernement fédéral en ce qui regarde la mise en place d'un Office de commercialisation du poulet, a ajouté M. Gaulin, on ne doit pas oublier qu'une telle prise de position était attendue et défendue depuis plusieurs années".

Comme l'a souligné notre informateur, "l'Office de commercialisation du poulet aura comme rôle principal de fixer les objectifs nationaux de production et devra élaborer une formule de fixation des coûts de production qui servira aux organismes provinciaux dans la détermination des prix".

"De plus, a-t-il dit, le Canada pourra enfin établir des contrôles à l'importation et favoriser un programme de gestion des approvisionnements tel que préconisé par les producteurs agricoles du Québec depuis plus de 10 ans".

Toujours d'après Marcel Gaulin, "un Office national est une suite logique à une structure de mise en marché ordonnée, comme le sont les plans conjoints au Québec".

### Des cours

Comme par les années passées, le Service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire régionale

Chaudière offre des cours à temps plein aux agriculteurs du territoire de la région de Québec-Sud.

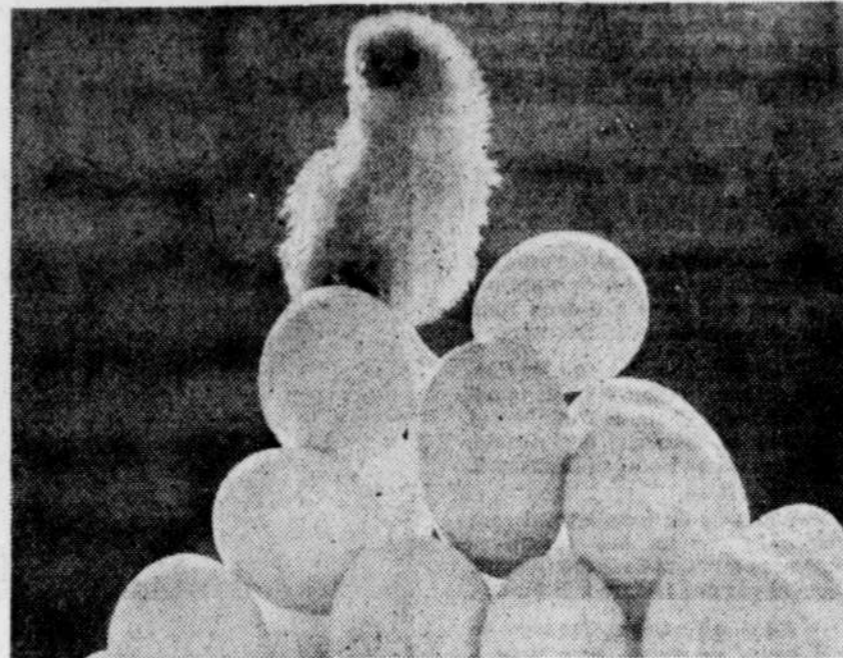
Ces programmes sont d'ailleurs offerts par toutes les commissions scolaires régionales de la région Est du Québec.

Selon M. Camille Rodrigue, responsable du service d'éducation à la Fédération de l'UPA de Québec-Sud, "ces cours subventionnés par le Centre de main-d'oeuvre du Canada donnent l'occasion aux agriculteurs qui le désirent de se perfectionner et d'acquérir des connaissances connexes à leur profession".

"Ce besoin de formation en agriculture, dit-il, croît à chaque année par la mise en place de nouvelles techniques de production, ainsi que par l'implantation et l'application de nouvelles politiques agricoles".

Afin de répondre à ce besoin de formation toujours grandissant, les commissions scolaires régionales offrent cette année plusieurs cours aux agriculteurs qui veulent parfaire leurs connaissances en machinerie agricole, construction de ferme, etc.

Les agriculteurs intéressés à suivre l'un de ces cours, fait remarquer M. Rodrigue, doivent communiquer sans tarder avec le bureau régional de l'UPA, ou s'adresser directement à leur commission scolaire régionale, service de l'enseignement aux adultes.



Les investissements des producteurs de volailles du Québec dépassent les \$100 millions.

## Le député Ouellette vante les mérites du zonage agricole pour les villes

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Fort préoccupé des problèmes auxquels sont confrontés quotidiennement les gouvernements municipaux, l'ex-maire de Ville Saint-Joseph, M. Adrien Ouellette, député PQ de Beauce-Nord, parle du zonage agricole comme "d'un instrument privilégié pour la planification des règlements de zonage des municipalités".

Tout en admettant qu'il est fort probable que la loi sur la protection des terres arabes s'étendisse à un certain moment à toutes les régions du Québec, le député Ouellette a affirmé au SOLEIL "que la loi sur le zonage agricole aura l'immense mérite de conserver en agriculture nos rares terres arabes

et d'empêcher à l'avenir le développement domiciliaire sauvage".

"Ainsi dit-il, en obligeant les municipalités à présenter à la Commission de contrôle des terres agricoles, un plan de la zone agricole permanente de son territoire, la loi sur le zonage agricole force les municipalités à circonscrire les zones de développement domiciliaires, commerciales et industrielles".

D'après le député de Beauce-Nord, "ces zones doivent faire l'objet d'accord ou de refus de la part de la Commission et si accepté, ce plan de zonage devient un outil privilégié pour contrer les abus de certains développeurs ou individus".

"Quelle municipalité n'a pas vu ses zones limitrophes se développer pendant que les citoyens du village devaient continuer à supporter seuls les coûts toujours plus élevés de l'infrastructure municipale?" a ajouté Adrien Ouellette.

Sous prétexte de payer moins de taxes, a déclaré M. Ouellette, "le développement s'est effectué aux limites extérieures des villes, laissant inutiliser des larges portions de territoire pourtant déjà munies de tous les services, sans compter que ses développements hors municipalités ont créé des problèmes

environnementaux très coûteux à solutionner".

"Si riche soit-elle, a-t-il dit, aucune collectivité ne peut se permettre le luxe d'investir des millions à la solutions de situations abusives impliquant une multitude de petits développements à faible densité de population".

### Peu de sols

Même si le territoire du Québec est immense, a expliqué le député de Beauce-Nord, "il ne faut pas oublier que les sols propres à l'agriculture ne représentent que le 1/6 de tout le territoire québécois et cela est attribuable dit-il, aux développements extra municipaux qui ont grugé de façon dangereuse dans le patrimoine agricole du Québec".

Selon M. Adrien Ouellette, "le pire, c'est que le 1/3 de ces terres sont situées dans les régions de basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais là où le développement est le plus actif".

Le député de Beauce-Nord a conclu ses remarques en affirmant "qu'au rythme où allait les choses, le Québec se dirigeait vers une dépendance accrue de son auto-suffisance alimentaire puisque déjà cette dernière se limitait à 60 pour 100 avant l'adoption du projet de loi".



Le Soleil, André Belle-Isle  
M. Adrien Ouellette, député péquiste de Beauce-Nord.

**externat st-jean eudes**

cours secondaire pour garçons et filles

## inscrivez-les tôt

École privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation

demandez à recevoir notre dépliant d'informations

2350, Avenue du Colisée, Québec, G1L 3Z9

Tél.: 522-0606 / 522-0648

## Qui peut mieux que vous préparer votre boisson favorite?

Nous avons toujours eu beaucoup à offrir: le transport gratuit aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel, le stationnement gratuit et le fait d'être situé à seulement quelques minutes des principales autoroutes. Et maintenant, nous avons ajouté un service unique à des milles à la ronde: un bar-réfrigérateur libre-service dans chaque chambre. Désormais, le travail terminé, vous pourrez vous servir votre consommation préférée, déguster des spécialités françaises, danser, relaxer dans notre piscine chauffée à l'année et ensuite retourner dans votre chambre pour regarder sur notre circuit fermé de cinéma ce film en français ou en anglais que vous voulez voir depuis longtemps. Comme vous voyez, nous avons tout ce que les meilleurs hôtels du centre-ville peuvent vous offrir. Et, en plus, l'aéroport.

Montréal Aéroport

Notre nom dit tout.

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyage, n'importe quel hôtel Hilton ou du CN, ou encore avec le service de réservations Hilton. Renseignez-vous au sujet du plan familial Hilton pour les enfants de tout âge.

### AVIS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA CAISSE POPULAIRE DE QUEBEC-EST.

L'ASSEMBLEE générale annuelle de la Caisse populaire de Québec-Est aura lieu le mercredi 24 janvier 1979, à 20h00, à l'Hôtel Holiday Inn, de St-Roch, Québec.

Les buts de cette assemblée sont la reddition des comptes et l'élection de nouveaux officiers. L'assemblée générale devra également se prononcer sur la modification du nom de notre caisse qui est la suivante:

Caisse populaire Québec-Est  
au lieu de  
Caisse populaire de Québec-Est

Tous sont cordialement invités.

YVAN CARON  
Secrétaire

## Fiducie du Québec

### dépôts garantis

# 10 1/4

- Dépôt initial minimum \$1 000
- 5 ans, intérêts payés annuellement

Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

Pour information:  
Complexe Centre-Ville Ste-Foy  
2600, boul. Laurier (418) 653-9270  
extérieur sans frais -1-800-361-6840

La Fiducie du Québec...  
pour un choix de modes d'épargne

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

## Pas de hausse de taxe pour une 5e année consécutive

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — Pour l'exercice financier 1979, le conseil municipal de Saint-Ephrem paroisse a adopté un budget équilibré totalisant \$173,187.

Ce qui est intéressant pour les contribuables de cette municipalité beauceronne, c'est que le taux de la taxe foncière est demeuré à \$1,00 par \$100 d'évaluation imposable et cela pour une cinquième année consécutive.

Egalement, le taux de la taxe spéciale est demeuré à \$0,30 par \$100 d'évaluation et il en coûtera un montant de \$20 par résidence pour l'enlè-

vement des ordures ménagères, de \$30 pour les unités semi-commerciales et de \$50 aux commerces.

Sur le budget de \$173,187, l'administration générale prendra \$26,000, le transport routier \$30,275, le service de la dette \$47,000, la sécurité publique \$6,225 et l'utilité publique \$7,396.

Toutefois, les principaux revenus proviendront de la taxe foncière \$30,223; la taxe spéciale \$9,076, le service des ordures ménagères \$1,240, la taxe de vente \$55,899, en subventions gouvernementales \$55,972 et la taxe d'amusement \$4,223.

Le rôle d'évaluation imposable mentionne un montant de \$3,025,411.

## Bellechasse-Dorchester Les investisseurs se font attendre

par Paul-Henri DROUIN

**LAC-ETCHEMIN** — En plus d'élaborer un programme d'action, la Corporation de développement économique Bellechasse-Dorchester a pour objectif de préparer un dossier économique de la région et de recruter des membres parmi les corporations municipales et les industriels du territoire.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, le commissaire industriel Gabriel Bégin a clairement indiqué "qu'à ce jour, la corporation n'a abouti à la création d'aucune entreprise, mais que sous peu certaines réalisations sont possibles".

M. Gabriel Bégin occupe ce poste que depuis le 1er septembre dernier et il a d'abord vu à créer un climat régional favorable à l'investissement dans une quarantaine de municipalités du territoire Bellechasse-Dorchester.

Aussi, M. Bégin a pour tâche de multiplier les contacts afin de découvrir les entrepreneurs éventuels et de les épauler dans le démarrage de leur entreprise.

"De plus, dit-il, je me dois de

renseigner les investisseurs sur les modalités à suivre pour obtenir de l'aide financière ou technique."

### Emplois

Les trois plus importantes localités du territoire desservi par la Corporation de développement économique Bellechasse-Dorchester sont celles de Sainte-Claire, Saint-Anselme, et Lac-Etchemin, où l'on compte 1,426 emplois répartis dans 32 industries.

On rappelle qu'en 1978, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec a accordé un montant de \$12,425 pour la mise sur pied de la Corporation de développement économique Bellechasse-Dorchester.

Toutefois, en 1979, le budget de la corporation serait de l'ordre de \$60,000 et si l'on calcule que le gouvernement du Québec accorde au maximum \$30,000, "on se devra, a déclaré M. Gabriel Bégin, d'aller chercher \$30,000 auprès des municipalités de la région qui adhéreront à la corporation, comme l'on fait présentement dans les localités de Saint-Anselme, Sainte-Claire, Saint-Malachie et Lac-Etchemin.

## Recherche sur les fibres d'amiante

**THETFORD-MINES** — Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada vient d'accorder à l'université de Sherbrooke une subvention au montant de \$300,000, à raison de \$100,000 par année, afin de permettre à une équipe de sept chercheurs d'évaluer les effets des fibres d'amiante naturelles ou modifiées sur la santé.

Ces travaux seront réalisés dans le cadre du programme de recherches sur l'amiante

que l'université a mis sur pied en 1977.

Selon le directeur du programme, M. Jean-Marc Lalancette, les chercheurs espèrent découvrir la possibilité de mettre sur le marché une fibre d'amiante modifiée qui serait moins nocive pour la santé.

Rappelons que douze projets de recherches sont en cours à l'université, au coût de \$1 million. Trente-cinq chercheurs et professeurs y collaborent.



M. Vauquelin FRENETTE

## Une demi-retraite pour M. Vauquelin Frenette

par Gérard ROCHETTE

(Collaboration spéciale)

**CAP-SANTÉ** — Après 12 années au poste de secrétaire-trésorier de la corporation municipale du conseil de comté de Portneuf, M. Vauquelin Frenette a pris sa retraite le 1er janvier dernier. Agé de 63 ans, ce dernier continuera, toutefois, pour encore quelques années, à remplir une fonction identique auprès du conseil municipal de Cap-Santé.

C'est le 1er janvier 1967 que M. Frenette entra en fonction à la corporation du conseil de comté de Portneuf, succédant à M. Alfred Naud de Deschambault. Durant cette période de douze ans, il eut à travailler sous la direction de 5 préfets, MM. Lucien Godin, de Saint-Casimir, Philémon Girard, de Saint-Raymond paroisse, Charles-Henri Johnson, de Deschambault, Alcide Rochette, de Saint-Marc-des-Carrières et Paul-Eugène Drolet, de Neuville, toujours en fonction.

"Ce nombre imposant de pré-

fets, explique M. Frenette, provient de l'entente qui existait à l'effet que le préfet sortant ne sollicitait pas de renouvellement de mandat. Ladite entente n'existe plus depuis quelques années d'ailleurs."

Pour l'ancien secrétaire, les conseils de comté et principalement celui de la région de Portneuf ont réellement évolué et pris un nouveau départ depuis 1974, alors que le gouvernement leur confiait la responsabilité de l'évaluation foncière des municipalités membres.

"Jusqu'à ce temps, dit M. Frenette, les conseils de comté avaient la responsabilité des cours d'eau inter-municipaux et inter-comtés, de l'entretien du bureau d'enregistrement ainsi que quelques fonctions administratives." On peut évaluer l'importance de ces responsabilités alors que la corporation municipale du comté se réunissait environ deux heures à tous les trois mois pour régler les problèmes.

"Aujourd'hui, la situation a bien changé, ajoute M. Frenette.

Dans Portneuf, les membres de la corporation n'ont pas fui devant leurs responsabilités. Ils ont relevé le défi lancé par le gouvernement au niveau de l'évaluation en mettant sur pied un bureau à cette fin et non en déléguant leurs pouvoirs à une firme privée."

"Dans notre région, nous avons un conseil municipal régional vraiment progressif et je me dois de rendre hommage aux membres le composant", a dit M. Frenette. Celui-ci se dit toutefois pessimiste devant l'attitude de la majorité des conseils de comté de la province qui ont préféré déléguer leurs pouvoirs plutôt que de les exercer.

Quittant son poste avec la satisfaction du devoir accompli, M. Frenette a exprimé l'opinion que c'est grâce à des corporations comme celle du comté de Portneuf que les conseils de comté survivront et obtiendront éventuellement plus de pouvoirs et un champ d'action plus important, notamment au niveau de l'aménagement du territoire.

## Bonar agrandit son usine à East Angus

La compagnie Bonar Packaging Ltd. doit réaliser une expansion au coût de \$1,9 million de son usine à East Angus.

Le coût du projet couvre l'achat de nouvel équipement, ainsi que la construction d'une annexe de 40,000 pieds carrés qui augmentera les installations existantes de l'usine à approximativement 144,000 pieds carrés.

L'expansion se traduira en la création ultime de 40 nouveaux emplois et portera le nombre total des employés dans l'usine et les bureaux à 135.

Cette expansion de l'usine est nécessaire afin d'accueillir l'introduction d'une nouvelle série de produits, notamment le refoulement du polyéthylène pour la fabrication de sacs industriels et de films de réduction et d'extension.

Elle permettra également un accroissement du volume de la fabrication de la série de produits existante de la société qui comprend les gros sacs en papier à multiples couches pour fins industrielles pour la distribution du sucre, de la fibre d'amiante, des engrais, de l'isolation et des produits chimiques.

On a établi la date du parachèvement des travaux pour le mois d'avril 1979.

Une partie du coût de l'expansion a été couverte par un stimulant de développement octroyé par le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) du gouvernement du Canada.

Bonar Packaging Ltd exploite deux usines et trois bureaux de vente dans l'est du Canada. En tant que membre du groupe des sociétés Bonar/Bemis, elle est un important fournisseur canadien de produits d'emballage, de matériaux, d'équipement et de services.

## La cause du feu serait accidentelle

La cause de l'incendie qui a détruit un garage avec des autobus scolaires à Saint-Ephrem de Rivière-du-Loup, mardi dernier, serait accidentelle. Une fournaise suspendue est probablement impliquée, ce qui explique la propagation rapide du brasier par le plafond du garage.

Le fils de M. Armand Michard, le propriétaire, a quitté le garage vers 17h30, et un voisin s'est rendu compte de l'incendie une demi-heure plus tard. Il était déjà trop tard pour tenter de sauver les véhicules.

H.R. ouvert vendredis jusqu'à 21h.

## Solde de janvier chez Holt Renfrew

# 33 1/3%

### sur nos fourrures de haute qualité

### LES SEULES QUE NOUS VENDONS.

Chez Renfrew, nous ne stockons pas de fourrures d'une saison à l'autre. Nous préférons vous les offrir au plus bas prix possible. Nos soldes sont authentiques. Et imbattables. Uniquement des modèles de nos collections. Dernière mode et haute qualité.

PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS! PAS D'ACHATS TÉLÉPHONIQUES OU SUR APPROBATION.

TOUTES LES VENTES SONT DEFINITIVES.

# HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville  
2 hrs station. gratuit, Parc-Autos, Place de l'Hôtel de Ville



**MARCEL R. LAROCHELLE**  
ASSUREUR-VIE

\$100,000 assurance temporaire renouvelable annuellement jusqu'à 70 ans. Prime annuelle initiale.  
25 ans \$165, 30 ans \$172, 35 ans \$233,  
40 ans \$326, 45 ans \$480, 50 ans \$763.  
LA FAMILIALE, ASS-VIE — 653-4062  
Représentants licenciés demandés.



EN 1979

là t'es en voiture!

SPECIAL DE LA MAISON CETTE SEMAINE



MONTE CARLO 1979

Unité 2424

Spécial

\$6,868

Plan de protection continue



ROCH GRONDIN

**ROGER BARRE**

1082, DE LA CANADIENNE, QUEBEC, 679-3331

VENTE ET LOCATION

Ouvert tous les jours de lundi au vendredi, de 9h à 21h30.

# la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

## dans nos régions

### Une première au Québec

VICTORIAVILLE — L'École québécoise du meuble et du bois ouvré de victoriaville publiera une série de 29 manuels de référence en français portant sur les différentes matières enseignées à cette institution. Le premier livre sera écrit par M. André Guillemette, professeur en physique du bois. Sa préparation nécessitera un délai de trois ans et coûtera \$30.000. L'auteur utilisera principalement ses notes de cours et des références américaines et européennes. Jusqu'à maintenant, il n'existe aucun manuel français pour l'enseignement des techniques. L'école du meuble de Victoriaville, la première du genre au monde, a été implantée en 1968. Il en existe une en Colombie. Une autre pourrait être construite en Algérie. Dans les deux cas, l'institution de Victoriaville sert de modèle.

Les travaux seraient achevés pour le début d'avril.

### Trop de blessés

THETFORD MINES — Le nombre de personnes tuées ou blessées dans des accidents de la route survenus dans le territoire desservi par la Sûreté du Québec, du bureau de Thetford Mines, a augmenté sensiblement en 1978 par rapport à 1977, passant de 46 à 77. Si le nombre de blessés a plus que doublé, celui des décès a diminué de 12 à 4. Le nombre des accidents a subi une hausse de 40, atteignant 453. Le rapport annuel du sergent Robert Lacasse mentionne une augmentation de 1.600 émissions de billets de contraventions, une distribution de 6.936 avis de 48 heures par rapport à 2.844 l'année précédente. Les policiers ont vérifié également 12.780 véhicules comparativement à 3.337 en 1977. Il y a eu aussi 29 délits de fuite, six assauts sexuels, 55 vols perpétrés avec effraction (20 de plus qu'en 1977), 17 disparitions et six morts suspectes. Les effectifs du corps policier ont été augmentés en 1978. Maintenant, ils se composent de cinq équipes de quatre hommes.

### Fin d'une grève

PRINCEVILLE — Les 60 employés (CSD) de la firme Produits nautiques Alcan, de Princeville, ont mis fin à une grève qui durait depuis un mois, en paraphant un nouveau contrat de travail pour une période de deux ans. L'entente accorde des hausses salariales horaires de \$0.40 (1er novembre 1978), de \$0.10 le 1er avril 1979, et de \$0.40 le 1er novembre 1979. L'entreprise construit les bateaux Peterborough et Princecraft.

### Théâtre

DISRAËLI — Le Théâtre populaire du Québec présentera à l'auditorium de l'école polyvalente de Disraëli, demain le 23 janvier, "Cet animal étrange", une comédie sentimentale de Gabriel Arout. Les principaux comédiens seront Albert Millaire, Monique Miller, Claude Prigent, Maryse Pelletier et Mario Rodrigue.

### Projet de \$500,000

PRINCEVILLE — Les frères Jean-Marie et Yvon Girouard, de Princeville, sont à relocaliser leur marché d'alimentation dans un édifice de 116' x 70' actuellement en construction à l'angle des rues Saint-Jacques et Saint-Jean-Baptiste. Ce projet nécessitera un investissement de près de \$500.000.

### Dixième anniversaire

VICTORIAVILLE — La Caisse d'entraide économique des Bois-Francis célèbre cette année son dixième anniversaire de fondation. Elle compte 6.000 membres et possède un actif de \$21.196.296 et un capital social souscrit de \$22.797.938. Depuis sa création, l'organisme a consenti 384 prêts commerciaux et industriels pour une valeur de \$17.466.317, ainsi que 324 prêts hypothécaires résidentiels totalisant \$7.060.353, ainsi que 1.273 autres prêts divers représentant une valeur de \$3.599.065.

### Nouvelle convention

HAUTERIVE — Une nouvelle convention collective de travail est intervenue entre Les liqueurs douces de Hauterive Inc. et leurs huit employés de Hauterive. Ces salariés appartiennent au Syndicat national du commerce de la Côte-Nord, affilié à la CSN. Le nouveau texte couvre la période du trois janvier 1979 au deux janvier 1982, selon une dépêche du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec.

## Création d'un Office de commercialisation du poulet

# Une mesure longtemps attendue

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — "La mise en place d'un Office national de commercialisation du poulet aidera grandement à sauvegarder l'industrie de la volaille au Québec où les producteurs

ont plus de \$100 millions d'investis en facilités de production."

C'est ce qu'affirme, M. Marcel Gaulin, secrétaire du Syndicat des producteurs de volailles de la région de Québec-Sud (UPA), à l'issue d'une réunion

de l'exécutif tenue à Ville Saint-Georges de Beauce.

"Quoique les producteurs de volailles soient satisfaits de la décision prise récemment par le gouvernement fédéral en ce qui regarde la mise en place d'un Office de commercialisation du poulet, a ajouté M. Gaulin, on ne doit pas oublier qu'une telle prise de position était attendue et défendue depuis plusieurs années".

Comme l'a souligné notre informateur, "l'Office de commercialisation du poulet aura comme rôle principal de fixer les objectifs nationaux de production et devra élaborer une formule de fixation des coûts de production qui servira aux organismes provinciaux dans la détermination des prix".

"De plus, a-t-il dit, le Canada pourra enfin établir des contrôles à l'importation et favoriser un programme de gestion des approvisionnements tel que préconisé par les producteurs agricoles du Québec depuis plus de 10 ans".

Toujours d'après Marcel Gaulin, "un Office national est une suite logique à une structure de mise en marché ordonnée, comme le sont les plans conjoints au Québec".

### Des cours

Comme par les années passées, le Service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire régionale

Chaudière offre des cours à temps plein aux agriculteurs du territoire de la région de Québec-Sud.

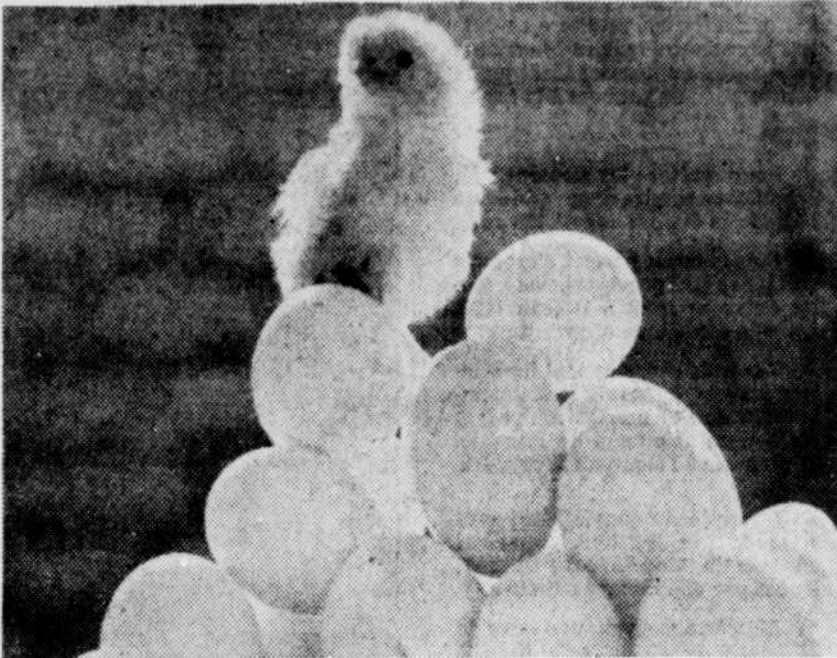
Ces programmes sont d'ailleurs offerts par toutes les commissions scolaires régionales de la région Est du Québec.

Selon M. Camille Rodrigue, responsable du service d'éducation à la Fédération de l'UPA de Québec-Sud, "ces cours subventionnés par le Centre de main-d'oeuvre du Canada donnent l'occasion aux agriculteurs qui le désirent de se perfectionner et d'acquérir des connaissances connexes à leur profession".

"Ce besoin de formation en agriculture, dit-il, croît à chaque année par la mise en place de nouvelles techniques de production, ainsi que par l'implantation et l'application de nouvelles politiques agricoles".

Afin de répondre à ce besoin de formation toujours grandissant, les commissions scolaires régionales offrent cette année plusieurs cours aux agriculteurs qui veulent parfaire leurs connaissances en machinerie agricole, construction de ferme, etc.

Les agriculteurs intéressés à suivre l'un de ces cours, fait remarquer M. Rodrigue, doivent communiquer sans tarder avec le bureau régional de l'UPA, ou s'adresser directement à leur commission scolaire régionale, service de l'enseignement aux adultes.



Les investissements des producteurs de volailles du Québec dépassent les \$100 millions.

## Le député Ouellette vante les mérites du zonage agricole pour les villes

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Fort préoccupé des problèmes auxquels sont confrontés quotidiennement les gouvernements municipaux, l'ex-maire de Ville Saint-Joseph, M. Adrien Ouellette, député PQ de Beauce-Nord, parle du zonage agricole comme "d'un instrument privilégié pour la planification des règlements de zonage des municipalités".

Tout en admettant qu'il est fort probable que la loi sur la protection des terres arabes s'extensionne à un certain moment à toutes les régions du Québec, le député Ouellette a affirmé au SOLEIL "que la loi sur le zonage agricole aura l'immense mérite de conserver en agriculture nos rares terres arabes

et d'empêcher à l'avenir le développement domiciliaire sauvage".

"Ainsi dit-il, en obligeant les municipalités à présenter à la Commission de contrôle des terres agricoles, un plan de la zone agricole permanente de son territoire, la loi sur le zonage agricole force les municipalités à circonscrire les zones de développement domiciliaires, commerciales et industrielles".

D'après le député de Beauce-Nord, "ces zones doivent faire l'objet d'accord ou de refus de la part de la Commission et si accepté, ce plan de zonage devient un outil privilégié pour contrer les abus de certains développeurs ou individus".

"Quelle municipalité n'a pas vu ses zones limitrophes se développer pendant que les citoyens du village devaient continuer à supporter seuls les coûts toujours plus élevés de l'infrastructure municipale?" a ajouté Adrien Ouellette.

Sous prétexte de payer moins de taxes, a déclaré M. Ouellette, "le développement s'est effectué aux limites extérieures des villes, laissant inutiliser des larges portions de territoire pourtant déjà munies de tous les services, sans compter que ses développements hors municipalités ont créé des problèmes

environnementaux très coûteux à solutionner".

"Si riche soit-elle, a-t-il dit, aucune collectivité ne peut se permettre le luxe d'investir des millions à la solutions de situations abusives impliquant une multitude de petits développements à faible densité de population".

### Peu de sols

Même si le territoire du Québec est immense, a expliqué le député de Beauce-Nord, "il ne faut pas oublier que les sols propres à l'agriculture ne représentent que le 1/6 de tout le territoire québécois et cela est attribuable dit-il, aux développements extra municipaux qui ont grugé de façon dangereuse dans le patrimoine agricole du Québec".

Selon M. Adrien Ouellette, "le pire, c'est que le 1/3 de ces terres sont situées dans les régions de basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais là où le développement est le plus actif".

Le député de Beauce-Nord a conclu ses remarques en affirmant "qu'au rythme où allait les choses, le Québec se dirigeait vers une dépendance accrue de son auto-suffisance alimentaire puisque déjà cette dernière se limitait à 60 pour 100 avant l'adoption du projet de loi".



Le Soleil, André Bellefleur. M. Adrien Ouellette, député péquiste de Beauce-Nord.

**externat st-jean eudes**

cours secondaire pour garçons et filles

## inscrivez-les tôt

École privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation

demandez à recevoir notre dépliant d'informations

2350, Avenue du Colisée, Québec, G1L 3Z9

Tél.: 522-0606 / 522-0646

## Qui peut mieux que vous préparer votre boisson favorite?

Nous avons toujours eu beaucoup à offrir: le transport gratuit aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel, le stationnement gratuit et le fait d'être situé à seulement quelques minutes des principales autoroutes. Et maintenant, nous avons ajouté un service unique à des milles à la ronde: un bar-réfrigérateur libre-service dans chaque chambre. Désormais, le travail terminé, vous pourrez vous servir votre consommation préférée, déguster des spécialités françaises, danser, relaxer dans notre piscine chauffée à l'année et ensuite retourner dans votre chambre pour regarder sur notre circuit fermé de cinéma ce film en français ou en anglais que vous vouliez voir depuis longtemps. Comme vous voyez, nous avons tout ce que les meilleurs hôtels du centre-ville peuvent vous offrir. Et, en plus, l'aéroport.

Montréal Aéroport

**Hilton**

Notre nom dit tout.

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyage, n'importe quel hôtel Hilton ou du Côté, ou encore avec le service de réservations Hilton. Renseignez-vous au sujet du plan familial Hilton pour les enfants de tout âge.

### AVIS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA CAISSE POPULAIRE DE QUEBEC-EST.

L'ASSEMBLEE générale annuelle de la Caisse populaire de Québec-Est aura lieu le mercredi 24 janvier 1979, à 20h.00, à l'Hôtel Holiday Inn, de St-Roch, Québec.

Les buts de cette assemblée sont la reddition des comptes et l'élection de nouveaux officiers. L'assemblée générale devra également se prononcer sur la modification du nom de notre caisse qui est la suivante:

**Caisse populaire Québec-Est**  
au lieu de  
**Caisse populaire de Québec-Est**

Tous sont cordialement invités.

**YVAN CARON**  
Secrétaire

## Fiducie du Québec

### dépôts garantis

# 10 1/4

• Dépôt initial minimum \$1 000

• 5 ans, intérêts payés annuellement

Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

Pour information:  
Complexe Centre-Ville Ste-Foy  
2600, boul. Laurier (418) 653-9270  
extérieur sans frais 1-800-361-6840

La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

## Pas de hausse de taxe pour une 5e année consécutive

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — Pour l'exercice financier 1979, le conseil municipal de Saint-Ephrem paroisse a adopté un budget équilibré totalisant \$173,187.

Ce qui est intéressant pour les contribuables de cette municipalité beauceronne, c'est que le taux de la taxe foncière est demeuré à \$1.00 par \$100 d'évaluation imposable et cela pour une cinquième année consécutive.

Egalement, le taux de la taxe spéciale est demeuré à \$0.30 par \$100 d'évaluation et il en coûtera un montant de \$20 par résidence pour l'enlè-

vement des ordures ménagères, de \$30 pour les unités semi-commerciales et de \$50 aux commerces.

Sur le budget de \$173,187, l'administration générale prendra \$26,090, le transport routier \$80,275, le service de la dette \$47,000, la sécurité publique \$6,225 et l'utilité publique \$7,396.

Toutefois, les principaux revenus proviendront de la taxe foncière \$30,223; la taxe spéciale \$9,076, le service des ordures ménagères \$1,240, la taxe de vente \$55,899, en subventions gouvernementales \$55,972 et la taxe d'amusement \$4,223.

Le rôle d'évaluation imposable mentionne un montant de \$3,025,411.

## Bellechasse-Dorchester Les investisseurs se font attendre

par Paul-Henri DROUIN

**LAC-ETCHEMIN** — En plus d'élaborer un programme d'action, la Corporation de développement économique Bellechasse-Dorchester a pour objectif de préparer un dossier économique de la région et de recruter des membres parmi les corporations municipales et les industriels du territoire.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, le commissaire industriel Gabriel Bégin a clairement indiqué "qu'à ce jour, la corporation n'a abouti à la création d'aucune entreprise, mais que sous peu certaines réalisations sont possibles".

M. Gabriel Bégin occupe ce poste que depuis le 1er septembre dernier et il a d'abord vu à créer un climat régional favorable à l'investissement dans une quarantaine de municipalités du territoire Bellechasse-Dorchester.

Aussi, M. Bégin a pour tâche de multiplier les contacts afin de découvrir les entrepreneurs éventuels et de les épauler dans le démarrage de leur entreprise.

"De plus, dit-il, je me dois de

renseigner les investisseurs sur les modalités à suivre pour obtenir de l'aide financière ou technique."

### Emplois

Les trois plus importantes localités du territoire desservi par la Corporation de développement économique Bellechasse-Dorchester sont celles de Sainte-Claire, Saint-Anselme, et Lac-Etchemin, où l'on compte 1,426 emplois répartis dans 32 industries.

On rappelle qu'en 1978, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec a accordé un montant de \$12,425 pour la mise sur pied de la Corporation de développement économique Bellechasse-Dorchester.

Toutefois, en 1979, le budget de la corporation serait de l'ordre de \$60,000 et si l'on calcule que le gouvernement du Québec accorde au maximum \$30,000, "on se devra, a déclaré M. Gabriel Bégin, d'aller chercher \$30,000 auprès des municipalités de la région qui adhéreront à la corporation, comme l'on fait présentement dans les localités de Saint-Anselme, Sainte-Claire, Saint-Malachie et Lac-Etchemin.

## Recherche sur les fibres d'amiante

**THETFORD-MINES** — Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada vient d'accorder à l'université de Sherbrooke une subvention au montant de \$300,000, à raison de \$100,000 par année, afin de permettre à une équipe de sept chercheurs d'évaluer les effets des fibres d'amiante naturelles ou modifiées sur la santé.

Ces travaux seront réalisés dans le cadre du programme de recherches sur l'amiante

que l'université a mis sur pied en 1977.

Selon le directeur du programme, M. Jean-Marc Lalancette, les chercheurs espèrent découvrir la possibilité de mettre sur le marché une fibre d'amiante modifiée qui serait moins nocive pour la santé.

Rappelons que douze projets de recherches sont en cours à l'université, au coût de \$1 million. Trente-cinq chercheurs et professeurs y collaborent.



M. Vauquelin FRENETTE

## Une demi-retraite pour M. Vauquelin Frenette

par Gérard ROCHETTE

(Collaboration spéciale)

**CAP-SANTÉ** — Après 12 années au poste de secrétaire-trésorier de la corporation municipale du conseil de comté de Portneuf, M. Vauquelin Frenette a pris sa retraite le 1er janvier dernier. Agé de 63 ans, ce dernier continuera, toutefois, pour encore quelques années, à remplir une fonction identique auprès du conseil municipal de Cap-Santé.

C'est le 1er janvier 1967 que M. Frenette entra en fonction à la corporation du conseil de comté de Portneuf, succédant à M. Alfred Naud de Deschambault. Durant cette période de douze ans, il eut à travailler sous la direction de 5 préfets, MM. Lucien Godin, de Saint-Casimir, Philémon Girard, de Saint-Raymond paroisse, Charles-Henri Johnson, de Deschambault, Alcide Rochette, de Saint-Marc-des-Carrières et Paul-Eugène Drolet, de Neuville, toujours en fonction.

"Ce nombre imposant de pré-

fets, explique M. Frenette, provient de l'entente qui existait à l'effet que le préfet sortant ne sollicitait pas de renouvellement de mandat. Ladite entente n'existe plus depuis quelques années d'ailleurs."

Pour l'ancien secrétaire, les conseils de comté et principalement celui de la région de Portneuf ont réellement évolué et pris un nouveau départ depuis 1974, alors que le gouvernement leur confiait la responsabilité de l'évaluation foncière des municipalités membres.

"Jusqu'à ce temps, dit M. Frenette, les conseils de comté avaient la responsabilité des cours d'eau inter-municipaux et inter-comtés, de l'entretien du bureau d'enregistrement ainsi que quelques fonctions administratives." On peut évaluer l'importance de ces responsabilités alors que la corporation municipale du comté se réunissait environ deux heures à tous les trois mois pour régler les problèmes.

"Aujourd'hui, la situation a bien changé, ajoute M. Frenette.

Dans Portneuf, les membres de la corporation n'ont pas fui devant leurs responsabilités. Ils ont relevé le défi lancé par le gouvernement au niveau de l'évaluation en mettant sur pied un bureau à cette fin et non en déléguant leurs pouvoirs à une firme privée."

"Dans notre région, nous avons un conseil municipal régional vraiment progressif et je me dois de rendre hommage aux membres le composant", a dit M. Frenette. Celui-ci se dit toutefois pessimiste devant l'attitude de la majorité des conseils de comté de la province qui ont préféré déléguer leurs pouvoirs plutôt que de les exercer.

Quittant son poste avec la satisfaction du devoir accompli, M. Frenette a exprimé l'opinion que c'est grâce à des corporations comme celle du comté de Portneuf que les conseils de comté survivront et obtiendront éventuellement plus de pouvoirs et un champ d'action plus important, notamment au niveau de l'aménagement du territoire.

## Bonar agrandit son usine à East Angus

La compagnie Bonar Packaging Ltd. doit réaliser une expansion au coût de \$1.9 million de son usine à East Angus.

Le coût du projet couvre l'achat de nouvel équipement, ainsi que la construction d'un annexe de 40,000 pieds carrés qui augmentera les installations existantes de l'usine à approximativement 144,000 pieds carrés.

L'expansion se traduira en la création ultime de 40 nouveaux emplois et portera le nombre total des employés dans l'usine et les bureaux à 135.

Cette expansion de l'usine est nécessaire afin d'accommoder l'introduction d'une nouvelle série de produits, notamment le refoulement du polyéthylène pour la fabrication de sacs industriels et de films de réduction et d'extension.

Elle permettra également un accroissement du volume de la fabrication de la série de produits existante de la société qui comprend les gros sacs en papier à multiples couches pour fins industrielles pour la distribution du sucre, de la fibre d'amiante, des engrais, de l'isolation et des produits chimiques.

On a établi la date du parachèvement des travaux pour le mois d'avril 1979.

Une partie du coût de l'expansion a été couverte par un stimulant de développement octroyé par le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) du gouvernement du Canada.

Bonar Packaging Ltd exploite deux usines et trois bureaux de vente dans l'est du Canada. En tant que membre du groupe des sociétés Bonar/Bemis, elle est un important fournisseur canadien de produits d'emballage, de matériaux, d'équipement et de services.

## La cause du feu serait accidentelle

La cause de l'incendie qui a détruit un garage avec des autobus scolaires à Saint-Ephrem de Rivière-du-Loup, mardi dernier, serait accidentelle. Une fournaise suspendue est probablement impliquée, ce qui explique la propagation rapide du brasier par le plafond du garage.

Le fils de M. Armand Michard, le propriétaire, a quitté le garage vers 17h30, et un voisin s'est rendu compte de l'incendie une demi-heure plus tard. Il était déjà trop tard pour tenter de sauver les véhicules.

H.R. ouvert vendredis jusqu'à 21h.

## Solde de janvier chez Holt Renfrew

# 33 1/3%

### sur nos fourrures de haute qualité

### LES SEULES QUE NOUS VENDONS.

Chez Renfrew, nous ne stockons pas de fourrures d'une saison à l'autre. Nous préférons vous les offrir au plus bas prix possible. Nos soldes sont authentiques. Et imbattables. Uniquement des modèles de nos collections. Dernière mode et haute qualité.

PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS! PAS D'ACHATS TÉLÉPHONIQUES OU SUR APPROBATION.

TOUTES LES VENTES SONT DEFINITIVES.

# HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

2 hrs station, gratuit, Parc-Autos, Place de l'Hôtel de Ville



**MARCEL R. LAROCHELLE**  
ASSUREUR-VIE

\$100,000 assurance temporaire renouvelable annuellement jusqu'à 70 ans. Prime annuelle initiale: 25 ans \$168, 30 ans \$172, 35 ans \$233, 40 ans \$326, 45 ans \$480, 50 ans \$763.  
**LA FAMILIALE, ASS-VIE — 653-4062**  
Représentants licenciés demandés.



EN 1979

*là tes en voiture!*

SPECIAL DE LA MAISON CETTE SEMAINE



**MONTE CARLO 1979**

Unité 2424

Spécial

**\$6,868**

Plan de protection continue



**ROCH GRONDIN**

**ROGER BARRE**

1006, DE LA CANADIENNE, QUÉBEC, 629-5231

VENTE ET LOCATION

Ouvert tous les jours de lundi au vendredi, de 9h à 21h30.